

PROVINCE DE HAINAUT

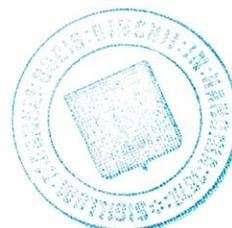


Ville de Binche  
Service de l'Urbanisme

# AUTORISATION

**Nature des travaux** : transformation d'une  
habitation en 5 logements individuels  
à 7134 BINCHE (Péronne)

**Date** : 28 mai 2002



*BINCHE, mardi 28 mai 2002*



VILLE DE BINCHE  
Service De l'Urbanisme



*Votre permis de bâtir délivré par notre Collège Echevinal. sous la date du 24 avril 2002*  
*Objet : transformation d'une habitation en 5 logements individuels.*  
*Lieu de la construction : 7134 BINCHE (Péronnes),*  
*Contrôle de la bonne exécution des travaux.*

Madame, Monsieur,

Suite au permis de bâtir vous délivré par notre Collège Echevinal pour la construction dont objet sous rubrique, nous vous rappelons l'obligation légale de nous avertir de la date précise du début des travaux.

Nous vous saurions gré de bien vouloir nous communiquer ce renseignement **quinze jours au moins avant tout début d'exécution.** (Personne à contacter : Monsieur Yves HULIN)

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Binche, le 28 mai 2002.



VILLE DE BINCHE  
Service de l'Urbanisme

Réf. dossier : PB/2847.

***Objet : Votre permis d'urbanisme.  
Décision du Collège Echevinal***

Madame, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous transmettre, ci-joint, la décision relative à votre demande de permis d'urbanisme.

Cette décision vous est signifiée sous réserve d'une éventuelle observation de l'Administration de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire à CHARLEROI.

Nous vous souhaitons bonne réception de la présente et de ses annexes et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos salutations distinguées.



BINCHE, le 28/05/2002

## PROCEDURE DE NUMEROTATION DE LOGEMENT

**OBJET : Permis d'urbanisme : transformation d'un immeuble comportant 5 logements,**  
**N° Dossier : PB/ 2847**

**Permis d'urbanisme délivré par le Collège Echevinal en date du 24 avril 2002**

**Demandeur :**

**Domicile du demandeur**

**Lieu de construction :**

Titre,

Votre permis engendre la création d'un ou plusieurs nouveaux logements.

Afin de vous permettre d'obtenir leur numérotation, il est **indispensable** que **lorsque les travaux sont terminés**, vous nous **renvoyiez le formulaire annexé à la présente** et intitulé :

FIN DES TRAVAUX

A la réception de celui-ci, notre service se mettra en rapport avec vous de manière à organiser la visite de contrôle permettant de rédiger les attestations de conformité des travaux en matière de salubrité, de sécurité incendie, et d'urbanisme.

Nous vous remercions de votre collaboration et vous prions d'agréer, titre, nos salutations distinguées.

